

SOIXANTIÈME ANNIVERSAIRE DU TRAITE DE ROME

L'APPORT DU DROIT A LA CONSTRUCTION EUROPEENNE

B | LES
ÉVÉNEMENTS
BARREAU • PARIS

PARIS
PLACE
DE
DROIT

—
mercredi **29**
mars 2017

Sous le haut patronage de Gérard Larcher,
président du Sénat

Ouverture par

Jean Bizet, président de la Commission des
affaires européennes du Sénat

Introduction par

Jean-Dominique Giuliani, président
de la Fondation Robert Schuman

Conclusion par

Frédéric Sicard, bâtonnier de Paris



Paris Place de Droit célèbre le soixantième anniversaire du traité de Rome

9h-12h30 au Sénat (Palais du Luxembourg, Salle Monerville, 26, rue de Vaugirard, 75006 Paris)

Programme :

9h30-11h : La formation du droit européen ou comment le
Juge national est devenu un juge européen

Modérateur : Thomas Baudesson, avocat, Paris Place de Droit

Intervenants : Michel Petite, ancien directeur général
des affaires juridiques de la Commission européenne,
Jean-Claude Magendie, ancien premier président de la Cour
d'appel de Paris, expert au Club des Juristes, Sir Michael
George Tugendhat, High Court judge in England and
Wales (2010-2016), Sylvie Goulard, députée au Parlement
européen, Paul Nemitz, directeur à la DG Justice de la
Commission européenne

11h-12h30 : Le droit européen, atout ou contrainte pour
l'économie ?

Modérateur : Frank Gentin, président Paris Place de Droit

Intervenants : Didier Kling, président CCI Paris-IDF, Stéphanie
Fougou, présidente AFJE, Loraine Donnedieu de Vabres, avocat,
expert au Club des Juristes, Bruno Dondero, professeur de droit
Paris I, expert au Club des Juristes, Emmanuel Edou, président
de la chambre internationale du Tribunal de commerce de Paris,
François Georges, délégué général du comité français de la
Chambre de Commerce Internationale

12h30: Présentation du projet de codification du droit des
affaires par Jacques Bouyssou, avocat, secrétaire général Paris Place
de Droit

ASSOCIATION DES
AUDITEURS DE
L'INSTITUT DU SENAT



CCI DE FRANCE



FRANCE
CHAMBRE DE COMMERCE
INTERNATIONALE

L'organisation mondiale des entreprises



Inscription : <http://www.avocatparis.org/soixantieme-anniversaire-du-traite-de-rome>

NB : Pour des raisons de sécurité il est impératif d'être inscrit sur la liste
des participants et muni d'une pièce d'identité pour accéder au Palais.